

Babill'



Décembre 2011

AAPARS

Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES-PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

PROCHAIN EXPOSÉ TECHNIQUE - lundi, le 9 janvier 2012

Centre Marcel-Dulude, 530, boul. Clairevue Ouest, St-Bruno J3V 6B3 DÈS 18 H 45

Anne Lemieux

Artiste-peintre et pastelliste

www.galeriebeauchamp.com/art/fr/artist/lemieux-anne

Anne Lemieux est née à Sherbrooke dans la région de Québec.

Elle a fréquenté l'École des beaux-arts de Montréal de 1991 à 1998. Ses influences proviennent surtout de femmes peintres comme Mary Cassatt, une pastelliste américaine contemporaine. Le peintre Degas a aussi eu une influence considérable sur son travail. Anne peint avec sensibilité et une grande précision des scènes équestres, des paysages, des portraits et des scènes imaginaires. Elle est membre de l'American Academy of Equin Art, une association américaine spécialisée dans la représentation des chevaux.

Trois éléments viennent à l'esprit de l'artiste peintre Anne Lemieux : L'intérêt, la technique et la pratique.

Elle est représentée en galerie depuis 1996 au Québec, en Ontario et en France. Elle a exposée en Russie, en Espagne, en Angleterre et aux Etats-Unis.



Exposé technique - lundi, le 9 janvier 2012

Résumé de la soirée :

Présentation d'œuvres qui l'ont inspirée; Importance de bien connaître son sujet et le dessin (à main levée et à partir de la diagonale); Sa passion pour la composition avec exemples (ses œuvres). Comment provoquer en créant des tensions intéressantes et différentes. Comment mettre en importance le sujet principal (Premier rôle).

- **Premier cycle de peinture en ombre et lumière** : créer le volume et l'atmosphère avant l'application de la couleur;
- **La couleur** : comment travailler avec une palette limitée pour une meilleure harmonie ;
- **La roue des couleurs** : questions à se poser pour bien l'utiliser.

Trouver *Sa touche*, *Sa personnalité* et surtout *S'amuser*.

Exposé technique 5 décembre 2011 France Malo

Artiste-peintre multidisciplinaire
www.francemalo.com

Titre de l'atelier: Du dessin à la couleur acrylique
Thématique: Corps humain en mouvement.

« À contenu réaliste et/ou abstrait, il m'arrive souvent d'initier une toile vierge en utilisant la sanguine ou le fusain et ensuite d'y appliquer graduellement l'acrylique. Pour conserver la gestuelle libre du dessin initial, je sculpte la toile par couches successives de lavis et de couleurs transparentes jusqu'à son empatement partiel. Sporadiquement distribuées sur l'oeuvre en développement, les lignes de finition mettent en place la troisième dimension. »

France Malo



Exposé technique 6 février 2012 Jean-Pierre Neveu

Artiste peintre / Sculpteur
www.jeanpierreneveu.artacademie.com

Originaire de Saint-Basile-le-Grand, Jean-Pierre Neveu peint depuis une cinquantaine d'années. Durant sa carrière, il a eu recours à différents médiums pour en arriver à développer un hyperréalisme très poussé. Passant des scènes forestières au style qu'on connaît de sa peinture, il se lance dans une nouvelle recherche, alors qu'il découvre un monde qu'il crée de toutes pièces sortant de son imaginaire. Cet univers onirique, qui l'habite depuis 26 années, il le nomme l'univers d'AVA... En 1989 les critiques d'art analysent sa peinture comme étant de style « Spatiotemporel » Les scènes de ses tableaux, semblent décrire des paysages appartenant à d'autres ailleurs et où son souci du détail soutient son réalisme visionnaire.



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, président

famille_landry00@sympatico.ca450 461-3796

Danielle Tremblay, vice-présidente, co-responsable des expositions

danou.lynn@videotron.ca450 446-5208

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants

mcote.ca@videotron.ca450 676-6581

François Gagnon, directeur au développement culturel

amigo3@videotron.ca450 674-4821

Lorraine Arseneault, directrice aux expositions

arseneaux@sympatico.ca450 461-0114

Lise Masson, directrice au recrutement

masson.lise@videotron.ca450 649-1454

Raymond Lavoie, directeur au développement des artistes

raylav@lavoieraymond.com450 467-1372

Claudette Sicotte, secrétaire

cerclo@videotron.ca450 646-3001

Susan St-Laurent, directrice publicité et communications

susan.st.laurent@videotron.ca450 641-3457

Pauline Lysight, directrice à la formation

polenchka@hotmail.com450 616-3776

Stéphane Bergeron, directeur au journal

stephberg@webfocusdesign.com450 536-8504

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de JANVIER 2012, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **29 décembre** à Stéphane Bergeron à l'adresse suivante :
stephberg@webfocusdesign.com

Francine Leroux, coordonnatrice des expo-solo
francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, responsable galerie virtuelle
carole-anne-art@videotron.ca

Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain450.441.2085	Danielle Théroux.....450.447.3980
Nicole Béland450.619.6035	Denise Drapeau.....450.536.0445
Hugo Bellemare.....450.649.4204	Denis Hardy.....450.441.7913
Monique Borduas Cantin450.922.9655	Céline Vallières.....514.382.5519
Estelle Brissette450.467.8581	Yolande Morissette450.467.8144
André Brisson.....450.653.1947	Lysette Brière.....450.469.4638
Françoise Jeker.....450.447.0907	Sylvie Desroches.....450.468.1071
Geneviève Desrochers450.468.1441	Sylvie Boisvert.....450.465.0427
Caroline Cloutier450.649.2104	

EXPOSITION DE L'AAPARS aux Promenades St-Bruno

Les 17 et 18 mars 2012

CONCOURS : ARTISTE PRÉFÉRÉ

Après le succès de l'année dernière auprès des artistes et du public, une 4e exposition aux Promenades St-Bruno aura lieu les 17 et 18 mars 2012. En plus de l'exposition, il y aura à nouveau un concours où, cette année, le public sera invité à voter pour leur artiste préféré parmi les artistes peintres exposants. Les cinq artistes qui auront reçus le plus de votes auront la chance d'avoir une reproduction d'une de leur œuvre exposée aux Promenades St-Bruno pour une période minimum de 6 mois !!!

Quel bon coup de publicité pour les gagnants!!!

Ne manquez pas cette occasion d'avoir votre travail vu par des milliers de personnes. Vos coordonnées seront indiqués (nom, courriel, site web) donnant ainsi toutes les informations nécessaires aux visiteurs pour vous rejoindre. L'exposition aura lieu le samedi et dimanche, 17 et 18 mars 2012, et nous disposerons de **deux** emplacements : la cour Sears et la cour centrale aux Promenades St-Bruno.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de 75 \$ **pour deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°**. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du **5 décembre au 6 février 2012**. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevrons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le 6 février 2012. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date. Pour une question de logistique, les 30 premiers inscrits auront les emplacements de la cour centrale et les suivants seront situés à la cour Sears. Il y aura tirage au sort, le samedi 17 mars au matin, pour déterminer l'emplacement de chaque artiste à la cour pré-assignée.

Le nombre de places étant limité, la priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). **Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste ou par courriel au plus tard le 13 février**. Les exposants confirmés recevront l'information sur le lieu où ils exposeront, la cour centrale ou la cour Sears, ainsi que leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les nouveaux règlements et conditions de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition..

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Lorraine Arsenault

Directrice des expositions
AAPARS

Danielle Tremblay

Vice-présidente et Co-directrice des expositions
AAPARS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Exposition aux Promenades St-Bruno

Les 17 et 18 mars 2012

Nom : _____ Prénom : _____

Nom d'artiste (s'il y a lieu ou si différent de celui mentionné ci-haut) : _____

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de téléphone (bur.) : _____

Courriel : _____

(pour recevoir la confirmation de votre inscription ainsi que l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____

Avez-vous l'intention de peindre sur place lors de l'exposition? Oui Non

AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.

Pour réserver mes deux surfaces d'exposition juxtaposées, vous trouverez ci-joint, mon paiement au montant de **75 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 6 février 2012 et posté à cette adresse :

AAPARS
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc
J3V 4P9

Priorité accordée aux premiers inscrits d'après le tampon postal. Pour une question de logistique, les 30 premiers inscrits auront les emplacements de la cour centrale et les suivants seront situés à la cour Sears.

Renouvellement : Si vous désirez envoyer votre renouvellement en même temps que votre inscription, veuillez s'il vous plaît faire **deux (2) chèques différents** afin de faciliter le travail des bénévoles.

Photos demandées : Pour ceux et celles qui le désirent, dans le but de publiciser l'exposition sur notre carton d'invitation, ou tout autre publication, veuillez nous envoyer une ou deux photos de vos œuvres. Vos œuvres doivent être préférablement numérisées en format jpeg et envoyées par courriel à l'adresse suivante : arseneaux@sympatico.ca. Vous pouvez également nous faire parvenir par la poste vos photos sur cédérom avec votre formulaire d'inscription. N'oubliez pas d'identifier votre cédérom. Il vous sera remis lors de l'exposition.

Plusieurs œuvres seront sélectionnées. Notez que pour créer un montage avec ces œuvres, nous devons probablement effectuer une coupe partielle de vos œuvres.

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la distribution des affiches, l'installation, etc. **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____

Protocole d'entente de l'exposant

Exposition de l'AAPARS aux Promenades St-Bruno

Cours centrale et Sears

DATE : Samedi et dimanche, les **17 et 18 mars 2012**
ENDROIT : Promenades St-Bruno - Cours centrale et Sears
1, boul. des Promenades
Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 5J5

INSTALLATION : Samedi le 17 mars à 7h30

Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie ci-dessous).
3. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation par l'AAPARS avant l'exposition).
4. Ne sont pas acceptées, des œuvres exécutées pendant des cours, ateliers ou sous la supervision d'un professeur qui ont été retouchées par une autre personne que l'artiste.
5. Aucune œuvre exécutée directement à partir d'une image numérique, de matériel imprimé, de transfert d'image, en tout ou en partie ou rehaussée grâce à l'ordinateur, ne sera acceptée. L'œuvre doit avoir été exécutée entièrement manuellement.
6. Tout matériel de collage (image de revues, magazines, journaux, livres ou autre matériel imprimé) ne doit pas représenter plus de 20% de l'œuvre totale.
7. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 7h30h et 8h30, samedi le 17 mars, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 8h30 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme exposant à cette exposition.
8. L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort. Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
9. **RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SUR LE SOL (ex. : sac à main, bouteille d'eau, boîte à lunch etc.) ET AUCUNE CONSOMMATION NE DOIT ÊTRE PRISE SUR PLACE.**
10. **Les jeans ne sont pas permis lors de l'exposition des Promenades St-Bruno.**
11. **L'artiste qui peint sur place doit utiliser des produits inodores afin de ne pas nuire aux visiteurs et aux autres artistes. AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ.**
12. L'artiste s'engage à être présent pendant **toute** l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi de 7h30 à 17h30 et dimanche de 9h à 17h30).
13. **L'artiste devra décrocher ses œuvres le samedi soir à 17h15 et les remettre en place le dimanche matin à 9h00.** Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou redisposer ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 17h30 le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.

14. Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises, l'association fournira une tablette (environ 8" x 30") installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer portfolio, cartes de visites, cartes de souhait et/ou signets.
15. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
- Disposer ses œuvres de façon esthétique en laissant au moins 3 pouces entre chacune;
 - **Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les œuvres doivent être encadrées (encadrements en très bon état) ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 pouce d'épaisseur) aux côtés peints proprement et sans broche apparente. La présentation des œuvres doit être de qualité.**
 - Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gomme pour les cartels et l'affichette à son nom;
 - Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
 - Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
 - Ne rien accrocher d'autre que ses oeuvres sur ses panneaux;
 - Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
 - Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
 - Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
 - **Toutes les ventes que vous faites, incluant les cartes et signets, qui ne sont pas comptabilisées à la table des ventes doivent être reportées à la fin du week-end à la directrice des expositions pour des fins de statistiques que nous devons remettre aux Promenades;**
 - Participer à la rotation au bureau des ventes et à l'accueil des visiteurs selon l'horaire défini;
 - Remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
 - **Les responsables des Promenades St-Bruno feront la compilation des votes du public et les cinq artistes qui auront reçues le plus grand nombre de votes seront déclarés gagnants. Chacun des artistes gagnants devront remettre trois œuvres aux responsables des Promenades St-Bruno. Ceux-ci feront la sélection finale de l'œuvre qui sera reproduite et exposée aux Promenades St-Bruno parmi les trois œuvres soumises par chaque artiste gagnant. Ces œuvres sélectionnées seront scannées afin d'en tirer une seule reproduction en haute résolution et ces cinq reproductions seront encadrées et exposées aux Promenades pour une période minimum de six mois. Les reproductions encadrées seront remises aux artistes gagnants après.**
16. L'artiste dégage l'AAPARS et Les Promenades St-Bruno de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
17. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, *etc.* est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, samedi 17 mars à 7h30

Je _____ certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente
(LETTRES MOULÉES)

et m'en déclare satisfait.

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)

(DATE)

EXPOSITIONS - COMMUNIQUÉS - PARTENAIRES

Vernissage



Josée Tellier Raymond Lavoie Isabelle Bourguignon Gérard Lachapelle

La Coopérative funéraire
de la Rive-Sud de Montréal
vous invite au vernissage
d'artistes membres de
l'AAPARS

**Isabelle Bourguignon
Gérard Lachapelle
Raymond Lavoie
Josée Tellier**

Nous serons heureux de vous recevoir à la
Coopérative en compagnie des artistes avec qui
vous pourrez échanger lors de cet évènement.

Mercredi 18 janvier 2012
de 17 h à 19 h

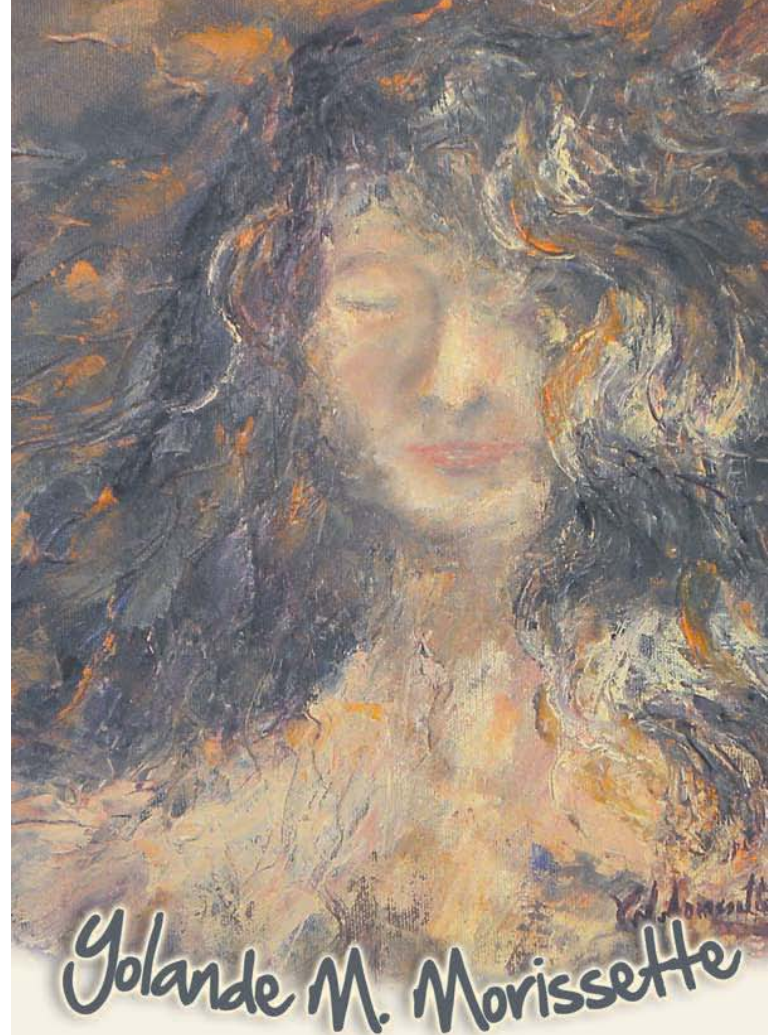
RSVP
450 677-5203
accueil@cfrsm.com



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL

VERNISSAGE

15 décembre à 19 h



Yolande M. Morissette

chez

RE/MAX ACTIF INC. agence immobilière

1592, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville

en collaboration avec



AAPARS

Association des Artistes
Peintres Affiliés de la Rive-Sud



Opération Enfant Soleil®

**L'exposition se poursuit
jusqu'au 18 janvier 2012**

DIVERS ATELIERS OFFERTS PAR L'ARTISTE FRANCINE LEROUX



CRÉATIVITÉ EN TECHNIQUES MIXTES

TECHNIQUES MIXTES
TRANSFERTS D'IMAGES, FABRICATION D'ESTAMPES,
COLLAGES, ACRYLIQUE EN MÉDIUMS MIXTES, COMPOSITION

LIBERTÉ ET CRÉATIVITÉ, EN AQUARELLE ET ENCRE

CES DEUX ATELIERS OFFERTS SUR DEUX JOURNÉES,
10H À 16H, GROUPE DE 2 À 4 PERSONNES,

TECHNIQUES DE MAROUFLAGE
ATELIERS DE 2H30, GROUPE DE 2 À 4 PERSONNES

COACHING OU COURS PRIVÉ: MINIMUM. 2 HEURES

Téléphone: (450) 922-8648
Sainte-Julie
info@francinelerox.com
www.francinelerox.com



SAINT-BRUNO
Raymond Lavoie
exposera ses oeuvres
du 5 novembre 2011
au 7 janvier 2012
2236, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Bruno

Intéressé(e) à
exposer chez
St-Hubert vous
aussi ?

Veuillez contacter

Ghislaine Pilotte

450.583.1045

pilotte.ghislaine@
videotron.ca

Cours Privé

Peinture et dessin (enseignement
professionnel)

Je donne des cours de peinture et de dessin
à domicile. Les intéressés peuvent réunir
un petit groupe d'amis dans un même
espace. La participation à ces cours est de
25\$ par séance de 2H 30 à 3H.

Pour plus d'informations contacter au
450 922 9127 ou 514 973 9123 ou écrire
à : bel_hadjm@hotmail.com



École de peinture de lumière et de couleurs
742 Shefford, Bromont (Au cœur du village)
Session d'hiver 2012

Cours de peinture - Ateliers - Analyse de tableaux

Michel Raymond artiste peintre, membre signataire de la Société
de Pastel de l'Est du Canada (PSEC) et de la Société des Artistes
Canadiens (SAC).

Infos au **450.539.5568** michel.raymond11@videotron.ca



Participer à un atelier de peinture au Costa Rica vous fait rêver?

Forfaits et logement

www.tiskita-lodge.co.cr

Semaines du 16, 23 janv ou 6 févr 2012

Venez découvrir la merveilleuse nature et
développer vos talents artistiques avec
le peintre **André van Melle**.

Tél. 514-893-3499

Andrevanmelle8@gmail.com



Passez une semaine dans une charmante et
réelle jungle-lodge de la forêt tropicale.
Vous serez inspiré par les plages et la mer,
les ciels, couchers de soleil, les lumières et
ombres des verts de la jungle, les fleurs
éblouissantes, le pittoresque pueblo.

DeSerres



SUR LES CHEVALETS MABEF

Prix régulier 999⁹⁵ M004
Prix régulier 449⁹⁵ M06

DU 5 AU 31 DÉCEMBRE 2011
sur présentation de ce coupon

27 MAGASINS
DESERRES.CA

Un coupon par client. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011, sur les chevalets Mabef sélectionnés, en magasin seulement.
Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Aucun remboursement. Les fac-similés ne sont pas acceptés.

MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

ÉLITE (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière
Mme Mance Grégoire, Directrice
1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

MAJEURS (OR)



4055 Boul. Taschereau
Saint-Hubert, J4T 2G8
450-443-6669

Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



872, Ruisseau-Barré,
Marieville J3M 1P2
450 460-0192



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Michel Gilbert, Maire de Mont-Saint-Hilaire



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Dre Djaouida Sellah
Députée de Saint-Bruno - Saint-Hubert
5440, Chemin de Chambly, bureau 110
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3P1
Téléphone : 450 926-5979
Télécopieur : 450 926-5985
Djaouida.Sellah@parl.gc.ca



1191 boul Saint-Bruno
Saint Bruno, QC, J3V6P4
(450) 653-5000

MAGAZINart
4953, rue Nancy, Pierrefonds H8Z 1Z9



1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646

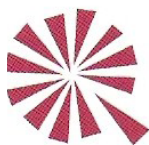


1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Pierre Curzi.org
Député de Borduas



**COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL**

635, boul. Curé-Poirier O., Longueuil
450 677-5203



Nicole Ménard
Députée de Laporte - Ministre du Tourisme -
Ministre responsable de la région de la
Montérégie



**Bertrand
St-Arnaud**

Député de
Chambly

COLLABORATEURS (ARGENT)



DAVE TURCOTTE

Député de St-Jean

MARIE MALAVOY

Députée de Taillon

MONIQUE RICHARD

Députée de Marguerite-D'Youville



Pierre Nantel
Député
Longueuil - Pierre-Boucher

192, rue St-Jean, bureau 200
Longueuil (Québec)
Tél. : 450 928-4288
pierre.nantel@parl.gc.ca



1999, rue Nobel, local 4A,
Sainte-Julie J3E 1Z7 450 649-4981



2456, rue Beaubien Est
Montréal - 514 527-3986



450.702.0607
webfocusdesign.com



922 rue Laurier, Vieux-Beloeil
450.467.4637

SOUTIEN (BRONZE)



STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères



Tarik Brahmi
Député de Saint-Jean

315 rue Macdonald, bureau 117
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 8J3
Téléphone: 450-357-9100
Télécopieur: 450-357-9109
tarik.brahmi@parl.gc.ca



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971